

## **Audit des déclarations fiscales de l'entreprise**

Contrôler les déclarations de résultat fiscal et de TVA pour s'assurer de la compliance fiscale de l'entreprise

Code <b>1259</b>	Durée <b>2 jours / 14 heures</b>	Tarif Inter* <b>2 065 € HT</b>
---------------------	-------------------------------------	-----------------------------------

*\*Repas inclus (en présentiel)*

### **Objectifs pédagogiques**

- Réviser la liasse fiscale et la détermination du résultat fiscal soumis à l'IS
- Examiner les déclarations de TVA pour rechercher les erreurs fréquemment commises
- Réaliser les contrôles usuels

### **Programme de la formation**

#### **Engagement**

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès. Auto-évaluez vos compétences pour suivre vos progrès à l'issue de votre formation.

#### **Réviser la liasse fiscale et la détermination du résultat fiscal soumis à l'IS**

Contrôler la correcte application des retraitements extra-comptables majeurs aboutissant à la détermination du résultat fiscal (état 2058A)

- Les corrections liées aux régimes d'imposition ou d'exonération des produits : portefeuille titres (distribution de dividendes, frais d'acquisition, résultat de cession) - contrats en devises (gains et pertes latents)
- Les retraitements de charges non ou partiellement déductibles : déductibilité des charges (revue des comptes, limitation des charges financières, abandons de créances et aides intragroupe...) - contrôle des bases d'amortissement - déductibilité des provisions
- Le régime des plus ou moins-values
- Cas pratique : identifier le régime fiscal applicable à différentes opérations

#### **Valider le calcul de l'IS et de la contribution sociale sur les bénéfiques**

- Le traitement du report en avant des déficits
- L'option pour le report en arrière des déficits
- Cas pratique : imputer des déficits antérieurs sur un bénéfice fiscal pour calculer l'IS et la contribution sociale sur les bénéfiques

#### **Vérifier le suivi des régimes spéciaux**

#### **PUBLIC**

Responsables fiscaux et comptables d'entreprise - Commissaires aux comptes - Experts-comptables - Avocats d'affaires - Auditeurs internes et externes

#### **PRÉ-REQUIS**

Participer à l'élaboration des déclarations de résultat fiscal et de TVA

#### **NIVEAU D'EXPERTISE**

Perfectionnement

#### **LES POINTS FORTS**

Grilles de contrôles immédiatement utilisables en entreprise

#### **MOYENS PÉDAGOGIQUES**

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

#### **SATISFACTION ET EVALUATION**

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
  - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés

sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service

- ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

#### ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : [care-formation@lefebvre-dalloz.fr](mailto:care-formation@lefebvre-dalloz.fr)

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

- Le régime de faveur des fusions (état de suivi des sursis et reports)
- L'intégration fiscale (états 2058FC, 2058 A bis et B bis, 2058ER)
- Cas pratique : identifier les conséquences fiscales de la cession d'immobilisations (amortissable et non amortissable) acquises par fusion en régime de faveur

## Examiner les déclarations de TVA pour rechercher les erreurs fréquemment commises

### Contrôler la TVA collectée

- La TVA collectée sur chiffre d'affaires : contrôles généraux (justifications des exonérations, de l'application de taux réduits...) – opérations exceptionnelles et lien direct
- La TVA collectée sur autres opérations (débours non taxables)
- Les opérations internationales et la TVA : exportations et livraisons intracommunautaires, triangulaires, prestations de services rendues à des clients non établis en France
- Les cas d'autoliquidation : acquisitions intracommunautaires, achats de prestations de services auprès d'un fournisseur étranger...
- Autodiagnostic : comment sont gérées et suivies les options en matière de TVA dans l'entreprise ?

### Auditer la TVA déductible

- Les vérifications applicables à tous les redevables : conditions formelles de déductibilité – principe du lien direct avec les opérations imposables – respect des conditions de délai – traitement des TVA étrangères – TVA liée à des opérations non taxables
- Le cas particulier des assujettis ou redevables partiels
- Les régularisations de TVA
- Quiz : identifier les dépenses ouvrant droit à récupération de la TVA

## Réaliser les contrôles usuels

### Définir les contrôles à mener

- Le rapprochement du chiffre d'affaires déclaré en IS et en TVA
- Le rapprochement des déclarations CA3 et des états récapitulatifs TVA et des enquêtes statistiques (EMEBI)
- L'analyse des soldes de comptes, etc.
- Autodiagnostic : quels contrôles sont menés périodiquement au sein de votre entreprise ?

### Traiter les irrégularités décelées

- La modification des process
- La correction des déclarations
- Partage d'expériences : avantages et inconvénients des systèmes de contrôles internes mis en place dans l'entreprise

### Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources, auto-évaluer vos compétences acquises pendant votre formation et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

## A noter

...

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.



## Prochaines sessions

...

### PARIS

- 21-22 Sep. 2026
- 16-17 Nov. 2026

### A DISTANCE

- 21-22 Sep. 2026
- 16-17 Nov. 2026

